**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAR-TH-139,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.**

A/ BAR-TH-139 (v. A14.1) : Mise en place d'une pompe équipée d'un moteur avec un système de variation électronique de vitesse (VEV) dans un système collectif de chauffage, de conditionnement d'ambiance ou de surpression d'eau

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ……
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ……
Référence de la facture : ……
* Nom du site des travaux (pour les personnes morales) : ……
*Adresse des travaux : ……
Complément d'adresse : ……
*Code postal : ……
*Ville : ……

*Appartements existants depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : ◻ OUI ◻ NON

*Type d'installation :
◻ Système de VEV installé sur une pompe existante
◻ Système de VEV intégré à une pompe neuve

*Puissance nominale du moteur de la pompe P (kW) : ……
(NB : La puissance nominale de la pompe est inférieure ou égale à 630 Kw).

*Pompe équipée de moteur de classe IE2 ou IE3 défini par le règlement (CE) n°640/2009 de la Commission du 22 juillet 2009 modifié, achetée :
- entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2016 et de puissance nominale comprise entre 7,5 kW inclus et 375 kW inclus : ◻ OUI ◻ NON
- à partir du 1er janvier 2017 et de puissance nominale comprise entre 0,75 kW inclus et 375 kW inclus : ◻ OUI ◻ NON

A ne remplir que si les marque et référence du système de VEV ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
- Si le variateur est indépendant :
* Marque du variateur : ……
* Référence du variateur : ……

- Si le variateur est intégré dans la pompe :
*Marque de la pompe : ……
*Référence de la pompe : ……